



<http://www.biodiversitylibrary.org>

Annales des sciences naturelles : comprenant La physiologie animale et végétale, l'anatomie comparée des deux règnes, la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie

Paris :Crochard

<http://www.biodiversitylibrary.org/bibliography/6343>

Tome 29: <http://www.biodiversitylibrary.org/item/29342>

Page(s): Page 388, Page 389, Page 390, Page 391, Page 392, Page 393, Page 394, Page 395, Page 396, Page 397, Page 398, Page 399, Page 400, Page 401, Page 402, Page 403, Page 404, Page 405, Page 406, Page 407, Page 408, Page 409, Page 410, Page 411, Page 412, Text, Foldout, Text, Foldout, Text, Foldout, Text, Foldout, Text, Foldout, Text, Foldout, Text, Text, Text

Contributed by: Natural History Museum, London
Sponsored by: Natural History Museum Library, London

This page intentionally left blank.

*Classification des ANNÉLIDES , et Description de
celles qui habitent les côtes de la France ;*

Par MM. AUDOUIN et MILNE EDWARDS.

(Suite (1).)

CINQUIÈME FAMILLE.

ARICIENS.

Les Annélides que nous groupons autour du genre Aricie de M. Savigny, et dont nous formons la cinquième famille de l'ordre des Errantes, présentent des différences assez grandes dans leur structure extérieure; mais cela ne doit pas nous étonner, car toutes les fois que des organes deviennent de peu d'importance dans l'économie, et qu'ils sont prêts à disparaître plus ou moins complètement, on les voit varier dans leurs formes. Or, c'est ce qui a lieu pour les appendices extérieures des Ariciens, et cette petite famille établit, sur plusieurs points, le passage entre les groupes naturels dont nous avons déjà fait l'histoire et les deux ordres d'Annélides Terricoles et Tubicoles.

C'est probablement à cause de ces différences que jusqu'ici on n'avait pas saisi les rapports naturels qui nous

(1) Voyez page 203 de ce volume.

semblent unir entre eux ces diverses Annélides, et que la plupart des espèces connues ont été disséminées dans des groupes différens. Plusieurs d'entre elles ont été regardées comme des Lombrics, d'autres comme des Néréidiens, enfin un certain nombre ont été réunis par M. de Blainville dans sa famille des Néréiscolés. Le but que ce zoologiste avait en vue dans l'établissement de cette division est à peu près le même que celui que nous nous sommes proposés d'atteindre en réunissant dans un groupe distinct les Annélides errantes dont nous allons maintenant parler, et il est probable que s'il en avait observé par lui-même un plus grand nombre d'espèces, ses opinions relativement à la composition de cette famille auraient été moins éloignées de celles que nous avons été conduits à adopter (1).

Les Ariciens (2) ont en général la forme allongée et linéaire des Néréidiens et des Euniciens; mais leur *corps* n'est pas tronqué en avant comme chez ces Annélides, et diminue graduellement de grosseur vers l'extrémité céphalique. Ils sont à peu près cylindriques et ils présentent, presque toujours, un nombre très considérable

Structurae
extérieure.

(1) Un grand nombre des Néréiscolés de M. de Blainville ne sont qu'imparfaitement connues d'après des descriptions de Muller, d'Othon Fabricius, etc., et doivent être rapportées suivant nous à la famille des Euniciens, tandis qu'on n'y trouve pas la plupart des Annélides que nous rangeons parmi nos Ariciens, et qui d'après les caractères que ce savant y assigne, elles ne peuvent y prendre place. Il nous a donc paru nécessaire de ne pas adopter la famille des Néréiscolés, mais d'y substituer celle dont nous allons tracer l'histoire.

(2) Voyez t. XXVII, pl. xv, fig. 1 et 5.

Pieds.

d'anneaux dont les premiers sont moins grands que les suivans. La *tête* (1) est petite; souvent on ne la distingue pas de la lèvre supérieure, et elle n'est pas nettement séparée du corps. Les *antennes* sont en général nulles, ainsi que les yeux. La *trompe* est très courte et ne dépasse pas sensiblement l'extrémité céphalique; elle est plutôt membraneuse que charnue, et ne présente jamais de mâchoires; quelquefois on y voit des tentacules (2). Les premiers anneaux du corps sont très étroits et portent toujours des *pieds* ambulatoires. Jamais ces organes ne sont remplacés par des cirres tentaculaires; en général ils sont peu saillans et divisés en deux rames. Les *soies* dont ils sont garnis paraissent être peu propres à servir à la défense de l'animal. Dans la plupart des cas, tous les pieds sont similaires, mais chez quelques espèces la portion antérieure du corps en présente qui ne sont pas semblables aux autres et dont la rame ventrale rappelle celles pourvues de soies à crochets que nous rencontrerons presque toujours dans l'ordre des Tubicoles (3). Les appendices mous varient beaucoup chez les divers Ariciens. Les *cirres* ne manquent jamais, au moins à l'une des rames, mais le plus ordinairement on n'en trouve pas aux deux; tantôt ils ont la forme de filamens charnus plus ou moins déliés (4); d'autres fois ils cons-

(1) Tome xxvii, pl. xxv, fig. 1, 2, 5 et 6, et t. xxix, pl. xvii, fig. 7, et pl. xviii, fig. 10.

(2) Pl. xvii, fig. 9.

(3) Dans le genre Aricée. Voyez t. xxvii, pl. xv, fig. 5, 7, 8, 9 et 10.

(4) Dans les genres Cirrhatule et Ophélie, t. xxvii, pl. xv, fig. 1, et t. xxix, pl. xvii, fig. 7.

tituent des languettes aplaties (1). Enfin les *branchies* proprement dites sont en général nulles ; quelquefois cependant elles ont la forme de lobules fixés aux pieds (2), et dans d'autres cas, elles consistent en un certain nombre de filamens tentaculaires semblables aux cirres et fixés sur l'arceau dorsal de l'un des anneaux de la partie antérieure du corps (3) ; disposition qui conduit évidemment à celle propre aux Annélides tubicoles.

Les Ariciens, comme nous l'avons déjà dit, se distinguent principalement des Annélides des familles précédentes par l'état de dégradation de toute la partie céphalique de leur corps. Dans la tribu des Euniciens abranches, nous avons déjà rencontré des modifications semblables dans la structure de la tête ; mais ici elles se montrent également dans l'appareil buccal qui se simplifie extrêmement. Voici le résumé des caractères les plus saillans de leur organisation.

PIEDS *peu saillans et d'une structure peu compliquée, tantôt similaires, tantôt dissemblables dans différentes parties du corps, mais jamais alternativement pourvus et dépourvus de certains appendices mous.* BRANCHIES *nulles ou très simples.* TÊTE *rudimentaire ;* ANTENNES *et YEUX nuls ou rudimentaires ;* point de MACHOIRES. TROMPE *très courte et peu distincte ;* point de CIRRES TENTACULAIRES. *En général, un seul*

Résumé
des caractères.

(1) Dans le genre Aonie, pl. 18, fig. 10 et 11.

(2) Dans le genre Aricie, t. xxvii, pl. xv, fig. 5, etc., et dans le genre Aonie, t. xxix, pl. xviii, fig. 11.

(3) Dans le genre Cirrhatule, t. xxvii, pl. xv, fig. 1 et 2, d.

CIRRE à chaque pied, et le second, lorsqu'il existe, rudimentaire.

Cette famille ne renferme qu'un petit nombre d'Annélides dont deux seulement avaient été observées par M. Savigny; savoir, les Ophélies et les Aricies; nous réunissons à ces deux genres les Cirrhatules de M. Lamarck et le genre Aonie établi avec doute par M. Savigny d'après une espèce décrite par Othon Fabricius. Le tableau suivant présente les principaux caractères distinctifs de ces quatre divisions.

Distribution des **ARICIENS**, en Genres.

GENRES.

Pieds de deux sortes et relevés sur le dos; ceux de la partie antérieure du corps se composent de deux rames très dissemblables (la rame ventrale ayant de l'analogie avec celle des pieds à crochets), les autres de deux rames ayant à peu près la même forme. *Tête* conique. *Antennes* nulles ou rudimentaires. Point de *tentacules buccaux*.

ARICIE.

FAMILLE DES ARICIENS.

Pieds peu saillans et d'une structure peu compliquée, tantôt similaires, tantôt dissemblables dans certaines parties du corps, mais jamais alternativement pourvues et dépourvues de certains appendices mous. *Branchies* nulles ou très simples. *Tête* rudimentaire et peu distincte. *Antennes* et *yeux* nuls ou rudimentaires. Point de *mâchoires*. Trompe très courte et peu distincte. Point de *cirres tentaculaires*. En général un seul *cirre* à chaque pied, et le second, lorsqu'il existe, rudimentaire.

Tête petite, mais bien distincte, et surmontée d'une *antenne* conique et très courte. Point de *tentacules buccaux*. *Pieds* divisés en deux rames garnies chacune d'un lobe lamelleux. Un *cirre* dorsal, mais point de *cirre* ventral. Point de *branchies*.

AONIE.

Tête portant des appendices mous (antennes ou tubercules buccaux).

Tête peu distincte, terminée par deux grandes cornes tentaculiformes, et surmontant un cercle de *tentacules buccaux*. *Pieds* à deux rames à peine saillantes et dépourvus de lobes membraneux. Point de *cirre* dorsal. Un *cirre* ventral sur les anneaux de la partie moyenne du corps.

OPHÉLIE.

Pieds d'une seule sorte.

Tête complètement dépourvue d'appendices mous, conique et peu distante. *Pieds* peu saillans, à deux rames très éloignées l'une de l'autre. Point de *cirre* ventral. Des *cirres* dorsaux filiformes et très longs. En général des *branchies* exactement semblables aux *cirres* et fixées sur la partie dorsale de l'un des anneaux de la partie antérieure du corps.

CIRRHATULE.

GENRE I.

ARICIE, *Aricia* (1).

(Tome xxvii, pl. xv, fig. 5-13.)

Le genre Aricie de M. Savigny est un des petits groupes les plus remarquables de la famille dont nous faisons ici l'histoire, et il semble établir le passage entre ces Annélides et certaines Tubicoles, en même temps qu'il présente des modifications de structure que nous rencontrerons dans l'ordre des Terricoles.

Structure
extérieure.

Le *corps* de ces Annélides (fig. 5) est allongé, linéaire, pointu aux deux bouts, plat en dessus, semi-cylindrique en dessous et divisé en un grand nombre de segmens. La *tête* (fig. 6 a) est petite, conique et portée sur un anneau, dépourvu d'appendices, qui semble en être la continuation. Les *antennes* sont en général complètement nulles, mais quelquefois il en existe quatre d'une petitesse extrême (2). La bouche est pourvue d'une *trompe* charnue très courte, et ne présente ni *mâchoires* ni appendices, soit en forme de tentacules, soit en forme de crête. Il n'y a point de trace

(1) *Aricia*, Savigny, *Syst.* p. 35. — Blainville, *Dict. des Sc. nat.*, art. *Vers*, t. LVII, p. 482.

(2) Dans les deux espèces que nous avons observées, nous n'avons trouvé aucun vestige d'antennes; dans l'Aricie sertulée, M. Savigny a au contraire découvert quatre de ces appendices à l'état rudimentaire.

de *cirres tentaculaires*, et à partir du second anneau du corps, tous les segmens (à l'exception peut-être du dernier) portent des *pièds* ambulatoires; mais ces organes ne sont pas semblables entre eux, et ceux des vingt ou trente premières paires ont une forme toute différente des autres. Les premiers (fig. 7 et 8) sont composés de deux rames très écartées; la supérieure, placée sur le dos plutôt que sur les côtés du corps, est formée d'un tubercule sétifère (*a*) dont le bord postérieur est garni d'un lobe charnu et d'un *cirre* (*c*) aplati, allongé et triangulaire, inséré près de la ligne médiane, assez loin du tubercule dont nous venons de parler. La *rame inférieure* des pieds antérieurs est très grande, comprimée, arrondie et garnie dans toute sa longueur d'une crête charnue (*b*) profondément crénelée et armée de deux sortes de soies, les unes grêles, flexibles et assez longues (fig. 12), les autres grosses, cylindriques, courbées à leur pointe, peu saillante et rangées sur plusieurs lignes verticales (fig. 11). Il n'y a pas de cirre ventrale, mais plusieurs segmens présentent sur leur face inférieure une espèce de petite frange transversale qui se continue avec celle du bord postérieur de la rame inférieure; en sorte que dans cette partie du corps les appendices forment souvent une série d'anneaux complets. Les *pièds* de la seconde espèce (fig. 9 et 10) commencent vers le vingtième ou le trentième anneau du corps et en occupent seulement la face dorsale; on y distingue toujours deux rames. La supérieure conserve à peu près la même forme qu'à la partie antérieure du corps, mais son tubercule sétifère (*a*) devient très saillant et se termine par un grand lobe conique. La rame inférieure, au

lieu d'être très longue, comprimée et peu saillante, prend la forme d'un tubercule conique à peu près semblable à la rame dorsale; on y trouve seulement quelques soies grêles et flexibles; son bord inférieur donne en général insertion à un petit cirre subulé (*d*) et chez la plupart des espèces, il existe à sa partie supérieure une ou deux languettes branchiales (*e*). Quant aux appendices du dernier segment du corps, nous n'avons pas eu l'occasion de les examiner.

L'aspect de la rame ventrale des pieds antérieurs est fort semblable à celui des pieds armés de soies à crochets qui sont propres aux Annélides tubicoles, et il est probable, d'après leur organisation et d'après la position des appendices des autres anneaux du corps, que les Ariciens vivent dans l'intérieur de tubes solides. En effet, aucun de ces organes ne paraît pouvoir prendre un point d'appui sur le sol; les premiers occupent les côtés du corps et ne peuvent servir à la locomotion que si l'animal est placé dans un tube cylindrique et ceux de la portion moyenne et postérieure du corps, étant complètement relevés sur le dos, doivent être entièrement inutiles à la marche et ne peuvent servir qu'à la natation; aussi quand les Ariciens se meuvent sur le sol, ce doit être à la manière des Lombrics et des vers apodes. Enfin cette analogie présumée entre les mœurs de ces Annélides et celle des Lombricines coïncide avec d'autres points de ressemblance dépendans de la forme générale et surtout de la disposition de l'extrémité céphalique.

Voici en peu de mots les caractères les plus saillans du genre Aricie.

TÊTE conique. ANTENNES nulles ou rudimentaires. Résumé
des caractères.
 PIEDS de deux sortes et relevés sur le dos; ceux de la partie antérieure du corps composés de deux rames très dissemblables et les autres de deux rames ayant à peu près la même forme.

I. ARICIE DE CUVIER, *Aricia Cuvierii* (1).

(Tome XXVII, pl. xv, fig. 5-13.)

Cette espèce, qui nous a été communiquée par M. Cuvier, provient des côtes occidentales de la France; sa couleur, après son immersion dans l'alcool, est fauve. Elle paraît être de grande taille, car l'individu que nous avons observé avait près de huit pouces, bien que son extrémité postérieure manquât. Le corps (fig. 5) est divisé en plus de deux cent cinquante segmens très courts, et présente sur la face inférieure un sillon médian. Aricie
de Cuvier.
 La tête (fig. 6, a) est pointue, très petite, et ne présente aucune trace d'antennes. Les pieds, qui ont la rame ventrale en forme de crête, cessent après le vingt-deuxième anneau, mais les espèces de franges situées au-dessous continuent un peu plus loin. La rame dorsale de ces pieds antérieurs est petite et peu saillante; on y remarque un acicule fort grêle et quelques soies très fines derrière lesquelles est un petit lobe membraneux (fig. 8, a). Le cirre supérieur n'existe pas aux pieds des quatre premières paires (fig. 6); ceux fixés sur le sixième anneau sont très courts (c), mais bientôt ils deviennent beaucoup plus grands et prennent la forme de languettes aplaties, Structure
extérieure.

(1) Aud. et Edw.

allongées, triangulaires et légèrement veinées sur les bords (fig. 10, c). La rame ventrale est peu saillante et présente à sa partie postérieure une espèce de lobe vertical, très long, dont le bord est découpé de manière à former une série de petits tentacules séparés par quelques soies très fines (fig. 8); enfin au-devant de cette crête se trouve un assez grand nombre de grosses soies peu saillantes, courbées et renflées au bout (fig. 11), qui sont disposées sur trois lignes verticales et occupent toute la partie latérale du corps. Les *pieds* des anneaux qui suivent le vingt-deuxième (fig. 10) ont la rame dorsale terminée par un grand lobe conique placé derrière les soies et moins écartées du cirre supérieur qui est très grand et de même forme que sur les segmens précédens. La rame inférieure est plus petite que la supérieure; elle présente un petit cirre conique inséré près de sa base (*d*), et son extrémité est armée d'un *acicule* et de quelques soies semblables à celles de la rame dorsale. Enfin, vers le vingtième segment du corps, on commence à apercevoir un petit tubercule branchial (*e*) qui s'élève entre les deux rames, et sur les pieds de la seconde espèce, cet appendice prend la forme d'une languette conique insérée au-dessus de la base de la rame ventrale et presque aussi longue qu'elle.

2. ARICIE DE LATREILLE, *Aricia Latreillii* (1).

L'Aricie, que nous dédions à M. Latreille, est beaucoup moins grande que l'espèce précédente. L'individu

(1) Aud. et Edw.

que nous avons observé était long d'environ cinq pouces, et on y comptait 160 anneaux, bien que l'extrémité postérieure fût tronquée. La *tête* est encore complètement dépourvue d'antennes. Les *pieds*, à rame ventrale grande et comprimée, sont au nombre de vingt-neuf paires; les grosses *soies* de ces rames inférieures sont plus grêles que chez l'Arécie de Cuvier, et celles de la rame supérieure sont annelées vers le bout, disposition qui n'existe pas dans l'espèce dont nous venons de parler. Enfin le *cirre inférieur* des pieds qui suivent ceux de la treizième paire est filiforme et subulé, mais ne tarde pas à redevenir rudimentaire, et il finit par disparaître plus ou moins complètement. Du reste, cette espèce ne diffère pas notablement de la suivante.

3. ARICIE SERTULÉE, *Aricia Sertulata* (1).

Nous ne connaissons cette espèce que d'après la description que M. Savigny en a donnée; elle se distingue de celles que nous avons observée par l'existence de deux paires de petites *antennes* subulées, fixées près les unes des autres sur les côtés de la tête. Les *pieds*, à rame ventrale en forme de crête, occupent les vingt-deux anneaux qui suivent le premier, et les *cirres* supérieurs sont nuls sur les pieds des quatre premières paires. L'Arécie sertulée habite le voisinage de La Rochelle, et a été envoyée à M. Cuvier par M. d'Orbigny.

Arécie
sertulée.

Il nous paraît bien probable que c'est dans le genre Arécie que devrait prendre place l'Annélide décrite et figurée par Muller sous le nom de *Lombricus armi-*

Lombricus
armiger.

(1) *Aricia sertulata*, Savigny, *op. cit.*, p. 36.

ger (1). M. Savigny avait déjà remarqué combien cet animal différait des *Lombrics* proprement dits, et M. de Blainville a cru devoir établir, pour le recevoir, un genre nouveau qu'il nomme *Scolople* (2), mais c'est sans l'avoir observé par lui-même et sans rien ajouter au peu que l'on en savait.

GENRE II.

AONIE, *Aonis* (3).

(Pl. xviii, fig. 9-13.)

Afin de ne pas multiplier inutilement les noms déjà si nombreux, employés pour désigner les diverses Annélides, nous donnerons celui d'Aonie à un genre dont les caractères nous seront fournis par une espèce d'Annélide de nos côtes, et dans lequel nous croyons pouvoir ranger la Néréide aveugle que M. Savigny avait proposée, mais avec doute, comme type de la division de ce nom. La description qu'Othon Fabricius nous a laissée de ce dernier animal n'est pas assez complète pour nous faire connaître d'une manière précise ses caractères et ses rapports naturels, et il serait même possible que son organisation l'éloignât réellement de l'Annélide que

(1) *Lumbricus armiger*, Muller. *Zoologia Danica*, t. 1, tab. xxii, fig. 4 et 5 (reproduite dans l'*Encyclop. méthodique*, atlas des vers, pl. xxxiv, fig. 13 et 14; et dans le *Dictionn. des Sc. nat.*, atlas des vers, pl. xxv, fig. 1, sous le nom de *Scolople armé*).

(2) *Scoloplos*. Blainville, *Dict.*, art. *Vers*, t. lvii, p. 493.

(3) *Aonis*. Savigny, *op. cit.*, note de la p. 45. — Blainville, *op. cit.* t. lvii, p. 479.

nous allons faire connaître ; mais dans l'état actuel de la science, nous pouvons en douter, et lorsqu'on aura bien constaté ces différences, il sera toujours temps de créer un genre nouveau pour y placer l'une des deux espèces que nous réunissons ici dans la même division.

Les Annélides que nous prenons pour type du genre Aonie ont le *corps* linéaire, allongé, un peu déprimé, et composé d'un nombre considérable d'anneaux (pl. xxviii, fig. 9). La *tête* (fig. 9 et 10, *a*), assez distincte du premier segment du corps, est petite et porte une *antenne* rudimentaire. Les *yeux* ne sont pas distincts. La *bouche* est garnie d'une *trompe* très courte, grosse, hérissée de petites papilles et dépourvue de *mâchoires*. Il n'y a pas de *cirres tentaculaires*, mais les *pieds* de la première paire sont rudimentaires et ont la forme de tubercules (*c*) ; ceux des segmens suivans (fig. 10, *e*, et fig. 11) sont au contraire très grands, comprimés, et divisés chacun en deux rames bien distinctes, formées l'une et l'autre par un tubercule sétifère derrière lequel est un grand lobe membraneux, mince, foliacé et placé verticalement ; celui de la rame dorsale se continue avec le *cirre dorsal* (*c*) qui est grand, un peu comprimé et couché sur le dos. On ne voit aucune trace de branchies proprement dites, et la rame ventrale est dépourvue de cirre (1).

Structure
extérieure.

(1) D'après Othon Fabricius, la Néréide aveugle présentait une disposition contraire ; la rame dorsale n'aurait pas de cirre, et la ventrale en serait pourvue ; mais il serait possible qu'il y eut à cet égard, une méprise qui est très facile à faire chez ces animaux, et dans ce cas, cette Annélide présenterait tous les caractères les plus importans qui distinguent nos Aonies.

D'après ces détails, on voit que le genre Aonie, tel que nous l'admettons, a des rapports avec les Nephtys, mais qu'il en diffère essentiellement par l'absence des branchies, par la forme des pieds, de la trompe, etc. Nous y assignerons les caractères suivans :

Résumé
des caractères.

TÊTE *très petite mais distincte* ; ANTENNES *rudimentaires* ; PIEDS *similaires pourvus d'un seul cirre et divisés en deux rames garnies chacune d'un lobe lamelleux* ; *point de branchies*.

I. AONIE FOLIACÉE, *Aonis foliosa* (1).

(Pl. XVIII, fig. 9-13.)

Aonice
foliacée.

C'est d'après cette espèce que nous venons de tracer les caractères du genre Aonie, aussi n'aurons-nous que peu de choses à ajouter pour en compléter la description. La *tête* est globuleuse et surmontée d'une petite *antenne* médiane conique. Les *cirres* et les lobes membraneux de la rame supérieure des *pieds* forment de grandes lames membraneuses, terminées en pointe qui se recouvrent les unes les autres, et qui cachent la majeure partie du dos (fig. 10 et 11). Les *soies* dont cette rame est armée sont très fines, acérées, peu nombreuses et dirigées en haut et en dehors (fig. 12); on n'y trouve point d'*acicule*. Les *soies* de la rame ventrale sont plus grosses, obtuses et dirigées au bas (fig. 12); le lobe foliacé situé derrière le tubercule sétifère inférieur est mince, arrondi sur les bords, et s'élève jusqu'à la rame supérieure. Quant au nombre total des anneaux du corps et à la

(1) Aud. et Edw.

forme de son extrémité anale, nous ne pouvons en rien dire, car l'individu soumis à notre examen était tronqué postérieurement. Il nous a été communiqué par M. Cuvier et provenait des environs de La Rochelle.

La NÉRÉIDE AVEUGLE (1) que nous plaçons (au moins provisoirement) à côté de notre Aonie foliacée n'habite pas le littoral de la France; elle est propre au Groenland et vit sous les pierres du rivage et dans le sable à la manière des Arénicoles.

Néréide
aveugle.

Le *Lombricus squammatus* de Muller (2) nous paraît pouvoir être également rapporté à ce genre. M. de Blainville en a formé son genre *Scolèlepe*, mais il n'en parle que d'après Muller qui ne l'a fait connaître que très imparfaitement.

GENRE III.

OPHÉLIE, *Ophelia* (3).

(Pl. xvii, fig. 7-9.)

La forme générale des Ophélies rappelle un peu celle de la Hésione splendide; mais elles s'en distinguent, ainsi que de toutes les Annélides dont nous avons déjà fait

(1) *Néréis cæca*. Othon Fabricius. *Fauna Græn.*, p. 304, n° 287. — *Aonis cæca?* Sav., *Syst. des Annél.*, note de la p. 45. — Blainville, *loc. cit.*, p. 480.

(2) *Lombricus squammatus*, Muller, *Zoologia Danica*, vol. iv, tab. clv, fig. 1-5. — *Scolèlepe écailleux*, Blainville, *loc. cit.*, p. 492.

(3) *Ophelia*, Savigny, *op. cit.*, p. 38. — Blainville, *op. cit.*, art. *Vers*, p. 479.

l'histoire, par l'organisation de l'extrémité céphalique du corps et par la forme des pieds.

Structure
extérieure.

Le *corps* de ces anneaux (fig. 7 et 8) est court, cylindrique et composé d'un petit nombre d'anneaux peu distincts. La *tête*, presque confondue avec les segmens suivans (1), est profondément divisée en deux lobes coniques, qui, d'après M. Savigny, portent chacun à son sommet deux *antennes* excessivement petites; mais si ces appendices existent, il faut qu'ils soient susceptibles de se retirer de manière à ne laisser aucune trace de leur présence; car M. Cuvier ayant eu la complaisance de nous communiquer l'individu même d'après lequel M. Savigny avait fait sa description, nous l'avons étudié avec l'attention la plus scrupuleuse, d'abord à l'aide d'une loupe, puis au microscope, sans pouvoir y distinguer ni antennes, ni aucune espèce d'appendices fixées au sommet des cornes qui terminent la tête. La *bouche* occupe l'extrémité antérieure plutôt que la face inférieure du corps. La *trompe* est très courte; mais on peut y distinguer deux anneaux; le premier présente sur son bord treize à quatorze tentacules (fig. 9 *b*) semblables aux cornes de la tête (*a*) et formant avec eux un cercle continu; le second constitue un tube charnu que M. Savigny nomme le palais; il est renflé, comprimé et terminé par une espèce de crête (*c*) garnie de tentacules et située au-dessous de son ouverture; enfin il est

(1) Dans la figure que nous donnons de cet animal, et que nous devons à l'obligeance de M. Laurellard, on ne distingue pas la tête du reste du corps, mais cela peut dépendre du mauvais état de conservation de l'individu observé par ce naturaliste.

renfermé dans le premier anneau et ne le dépasse guère. Les *pieds* sont très courts et divisés en deux rames à peine saillantes, garnies de quelques soies très fines. La rame dorsale ne présente point de *cirre*, et sur les six premiers anneaux du corps il n'y a également pas de trace de *cirre ventrale*; depuis le dix-septième anneau jusqu'au vingt-unième inclusivement, on voit au contraire un grand cirre filiforme que s'insère au-dessous de la rame inférieure (fig. 8 *b*); mais ces appendices disparaissent de nouveau sur la portion postérieure du corps. Le dernier anneau se termine par un prolongement conique qui occupe la ligne médiane. Enfin il n'y a pas de trace de *branchies*.

L'organisation des Ophélies est, comme on le voit, très différente de celle autres Annélides dont nous avons parlé jusqu'ici, et l'état rudimentaire des appendices des diverses parties du corps, ainsi que la soudure de la tête avec les anneaux suivans, sont des modifications qui conduisent vers celles que nous rencontrerons dans l'ordre des Terricoles.

On peut reconnaître les Ophélies aux caractères suivans :

PIEDS *similaires et divisés en deux rames à peine saillantes qui ne présentent point de lobe membraneux terminal*; point de CIRRE DORSAL; un CIRRE VENTRAL *filiforme sur un certain nombre des anneaux de la partie moyenne du corps seulement*; point de BRANCHIES.

Résumé
des caractères

I. OPHÉLIE BICORNE, *Ophilia bicornis* (1).

(Pl. xvii, fig. 7-9.)

La seule espèce d'Ophélie que l'on connaisse a été découverte aux environs de La Rochelle par M. d'Orbigny et décrite par M. Savigny. Elle est de couleur gris clair à reflets irisés. Son *corps* (fig. 7 et 8), long de deux pouces et assez épais, est cylindrique, renflé vers l'extrémité postérieure et divisé en trente-un segmens, dont le dernier est conique et terminé brusquement par un stylet pointu (*d*). Les deux espèces de cornes formées par la bifurcation de la *tête* (*a*) sont un peu plus grosses que les *tentacules* placés au-dessous, mais elles ont la même forme. Ces derniers appendices sont au nombre de sept paires, et leur longueur diminue à mesure qu'ils se rapprochent de la ligne médiane inférieure; la crête membraneuse qui termine la *trompe* est garnie de sept tentacules. La finesse des *soies* dont les *pieds* sont armés est extrême; elles sont simples et de couleur dorée; les *acicules* sont jaunes. Enfin les quinze paires de *cirres* appartenant à la partie moyenne du corps sont très longues, et l'*anus* (*c*), au lieu d'être terminal, comme dans la plupart des Néréidiens, est situé sur le dos comme chez les Aphrodisiens, et présente deux lèvres transversales.

On ne sait rien sur les mœurs de ces Annélides.

Nous sommes portés à croire que l'Annélide figurée

Nais
de Horatiis.

(1) *Ophilia bicornis*, Savigny, *op. cit.*, p. 38.

par M. Delle Chiaje, sous le nom de *Nais de Horatiis* (1), pourrait bien être une Ophélie.

GENRE IV.

CIRRATULE, *Cirratulus*, Lam. (2).

(Tome XXVII, pl. xv, fig. 1-4.)

Ce genre a été établi par M. de Lamarck, d'après la description et la figure que Stroem et Othon Fabricius nous avait laissé d'une Annélide singulier des mers du Nord. Ces auteurs avaient considéré cet animal comme étant une espèce de Lombric, mais le naturaliste français que nous venons de citer a pensé que les caractères qu'il présente devaient, si non l'éloigner de ce genre, du moins l'en faire distinguer, et M. Savigny a été porté à croire qu'il était tout-à-fait étrange à l'ordre des Lombricines (ou des Terricoles). A une époque plus récente, M. Johnston a étudié de nouveau ces animaux, et le résultat de ses observations confirme l'opinion de M. Savigny; aussi M. de Blainville, en adoptant le genre Cirrhatule de M. Lamarck, le place-t-il dans sa famille des Nérésicolés. Enfin l'examen des Cirrhatules qui habitent nos côtes nous a déterminé aussi à ranger ces animaux vers la fin de l'ordre des Annélides errantes, car

(1) *N. Horatiis*, Delle Chiaje, *op. cit.*, t. II, p. 405 et 427, tab. XXVIII, fig. 20 et 21.

(2) *Cirratulus*, Lamarck, *Hist. des animaux sans vertèbres*, t. V, p. 300. — Savigny, *op. cit.*, note de la page 104. — Blainville, *op. cit.*, t. LVII, p. 489.

en même temps qu'ils offrent des caractères qui ne permettent pas de les éloigner des genres dont nous venons de faire l'histoire, ils en présentent d'autres qui les rapprochent des Terricoles.

Le *corps* (fig. 1) des Cirratules est à peu près cylindrique, atténué aux deux extrémités, et composé d'un très grand nombre d'anneaux extrêmement étroits. La *tête* est à peine distincte des segmens suivans, et ne consiste qu'en un petit tubercule conique analogue à la lèvre supérieure des lombrics, et ne portant ni *antennes* ni *yeux* (fig. 2 a). La *bouche*, située au-dessous (fig. 3 a), est pourvue d'une petite trompe membraneuse dont la fente est longitudinale, mais ne présente ni *tentacules* ni *mâchoires*. Un ou deux des segmens qui suivent cette ouverture sont très grands et complètement dépourvus d'appendices (fig. 2, b); tous les autres au contraire portent des *pieds* ambulatoires peu saillans, comprimés et formés de deux rames très éloignées l'une de l'autre (fig. 4 a, b). La *rame ventrale* ne consiste, pour ainsi dire, qu'en une seule *soie* très courte ou un petit nombre de ces appendices. La *rame dorsale* présente la même structure, mais au-dessus du tubercule sétifère est inséré un long appendice filiforme, très grêle, cylindrique et charnu, qui dans l'état de vie est coloré en rouge, et qu'on peut regarder comme un *cirre supérieur* ou comme une *branchie* (c). Enfin un certain nombre d'autres tentacules tubulaires exactement semblables aux appendices dont nous venons de parler, sont fixés sur la partie dorsale de l'un des anneaux de la partie antérieure du corps (fig. 1, a, et 2, d, d); ils remplissent évidemment les mêmes fonctions que les premiers, mais pour nous conformer à l'usage,

nous les désignerons sous le nom de *branchies*, tandis que nous appellerons les autres des *cirres*.

M. de Blainville a établi sous le nom de **CIRRINÈRE** un genre nouveau très voisin des **Cirrhatules**, et qui ne paraît même en différer que par l'absence des appendices branchiaux réunis en paquet sur la partie antérieure du dos de celles-ci ; mais nous ne considérons pas ce caractère comme étant assez important pour motiver cette division, car nous avons constaté que ces filamens, ainsi que les cirres, se détachent avec une facilité extrême, et il se pourrait bien que l'absence des premiers chez les **Cirrinères** fût dépendante de leur chute accidentelle ; aussi regarderons-nous ces **Annélides** comme ne formant qu'une subdivision du genre **Cirratule**, que nous caractériserons de la manière suivante :

PIEDS similaires, peu saillans, et formés de deux rames très éloignées l'une de l'autre ; point de CIRRE VENTRAL ; des CIRRES SUPÉRIEURS filiformes et très longs ; en général des BRANCHIES exactement semblables aux cirres fixés sur l'un des anneaux de la partie antérieure du corps.

Résumé
des caractères.

Les **Cirrhatules** s'enfouissent dans le sable ou dans la vase, et lorsqu'elles sont baignées par l'eau, on les voit agiter continuellement les appendices filiformes qui garnissent toute la longueur de leur corps et qui ressemblent à de petits vers.

§ A. *Espèce ayant des branchies filiformes fixées sur la partie dorsale de l'un des anneaux de la partie antérieure du corps.*

CIRRHATULE DE LAMARCK, *Cirrhatulus Lamarckii* (1).

(Tome xxvii, pl. xv, fig. 1-4.)

Nous dédierons au savant auteur de l'Histoire des Animaux sans vertèbres, cette espèce nouvelle de Cirrhatule que nous avons trouvée aux îles Chausay. Elle est longue d'environ deux à quatre pouces, un peu rétrécie vers le milieu du *corps* et formée d'à peu près deux cent trente segmens. Les *pieds* sont très serrés les uns contre les autres, et forment de chaque côté une espèce de côte tronquée; le faisceau de *soies* qui constitue la rame ventrale est composé de quatre ou cinq de ces appendices, qui sont très courtes, raides, un peu tordues et de couleur jaune (fig. 4, *b*). Les soies de la rame dorsale sont plus grêles, plus longues et un peu plus nombreuses (*a*). Les *cirres* fixés au-dessus des pieds des six premières paires, sont très courts (fig. 2, *c*), mais ensuite leur longueur et leur grosseur augmentent pour diminuer de nouveau vers le milieu du corps (fig. 1, *b*) et redevenir plus longue vers l'anus; enfin les derniers segmens du corps n'en portent que de très petits, et ces appendices paraissent même manquer toujours sur les anneaux qui précèdent immédiatement l'anus. Les *cirres branchiaux* sont très longs et occupent toute la largeur de l'arceau supérieur de l'anneau qui porte les pieds de la septième paire; on en compte environ quinze.

(1) Aud. et Edw.

Cette section du genre *Cirrhatule* renferme plusieurs autres espèces qu'on n'a point encore trouvées sur nos côtes, telles que les *CIRRHATULES BRUNATRE* (1) et *JAUNATRE* (2) de M. Johnston, le *CIRRHATULE BORÉAL* de M. Lamarck (3), et la *Terebella tentaculata* de Montagu (4). Les deux premières espèces sont faciles à distinguer de celles que nous venons de décrire par la position des filamens branchiaux, qui, au lieu de correspondre aux pieds de la septième paire, sont insérés au-dessus de ceux de la seconde paire. Dans la *Cirrhatule boréal*, il paraît que les branchies sont insérées encore plus près de la tête, et que la rame ventrale des pieds n'est armée que d'une seule soie.

(1) *Cirrhatulus fuscescens*, Johnston, *contributions to the British Fauna*, Edinburgh philosophical Journal (Jameson's), vol. XIII, p. 318. 1825. — Blainville, art. *Vers*, *loc. cit.*, p. 490.

(2) *Cirraculus flavescens*, Johnston, *loc. cit.* — Blainville, *loc. cit.*

Les caractères que M. Johnston assigne à ces deux espèces ne nous paraissent pas assez importans ni assez tranchés pour les faire distinguer entre elles.

(3) *Lumbricus marinius cirrnis longissimis*, Strom., *Mém. de la soc. roy. de Danemarck*, vol. x, tab. VIII. — *Lumbricus cirratus*, Othon Fabricius, *Fauna Groenlandica*, p. 281, fig. 5 (reproduite dans l'atlas de *l'Encyclop.*, pl. XXXIV, fig. 10-12, et dans celui du *Dict. des Sc. nat.*, atlas des vers, pl. XXV, fig. 4. — *Cirrhatule boréal*, Lamarck, *Hist. des Anim. sans vertèbres*, t. v, p. 302. — Blainville, art. *Vers*, *loc. cit.*, p. 490.

(4) *Trans. Linn. Soc.*, vol. IX, tab. VI, fig. 2.

§ B. *Espèces dépourvues de branchies filiformes fixées sur le dos.*

2. CIRRHATHULE DE BELLEVUE, *Cirrhathula Bellavistæ* (1).

Nous ne connaissons cette espèce nouvelle que par le peu de mots que M. de Blainville en a dit dans son article *Vers* du Dictionnaire des Sciences naturelles ; aussi ne pouvons-nous pas l'indiquer ici. Ce savant l'a découvert aux environs de La Rochelle.

M. de Blainville a publié aussi, d'après un dessin de M. Lesueur, une figure d'une seconde espèce de Cirrhathule appartenant également à cette division, mais provenant des côtes de l'Amérique ; il la nomme *Cirrhinère filigère* (2).

(1) *Cirrhinereis Bellavistæ*, Blainville, *Dict. des Sc. nat.*, t. LVII, p. 488.

(2) *Cirrhinereis filigera*, Blainville, *op. cit.* t. LVII, p. 488, atlas des vers, pl. XXI, fig. 1. — Genre *Proboscidea*, notes manuscrites de M. Lesueur, citées par M. de Blainville.

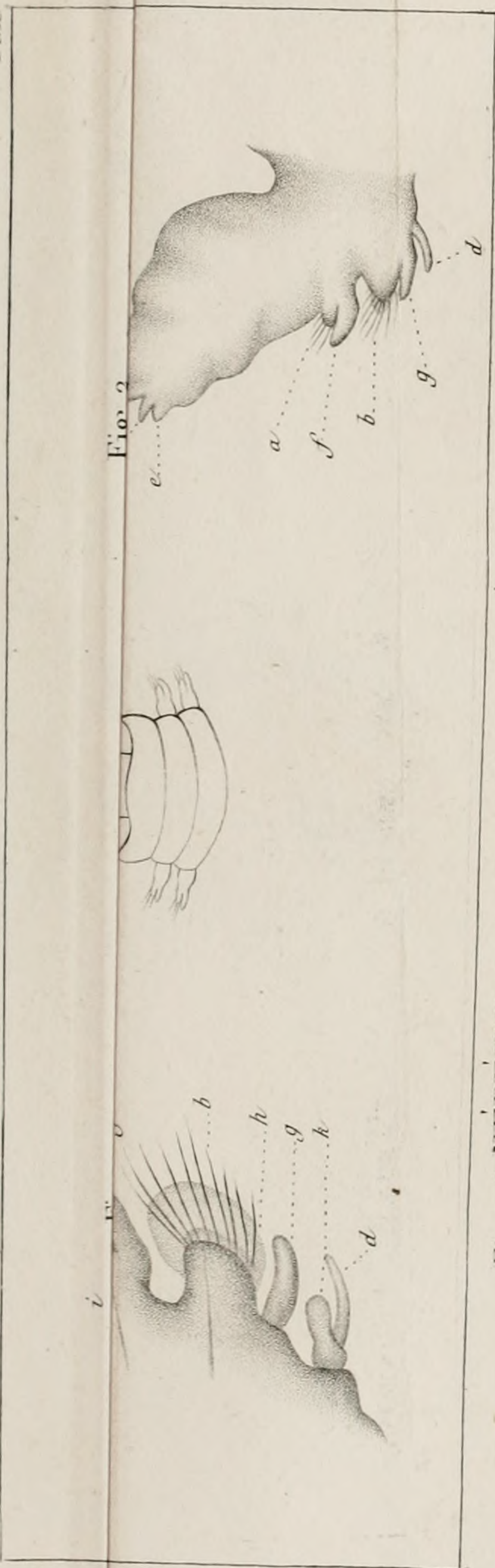


Fig. 1-6 NÉRÉIDE de Marion Fig. 7 et 8 NÉRÉIDE Lobulée.

Fig. 9-12 NÉRÉIDE de Duméril Fig. 13 NÉRÉIDE Podophyle.

H. M. E. del

P. Duméril dir. t

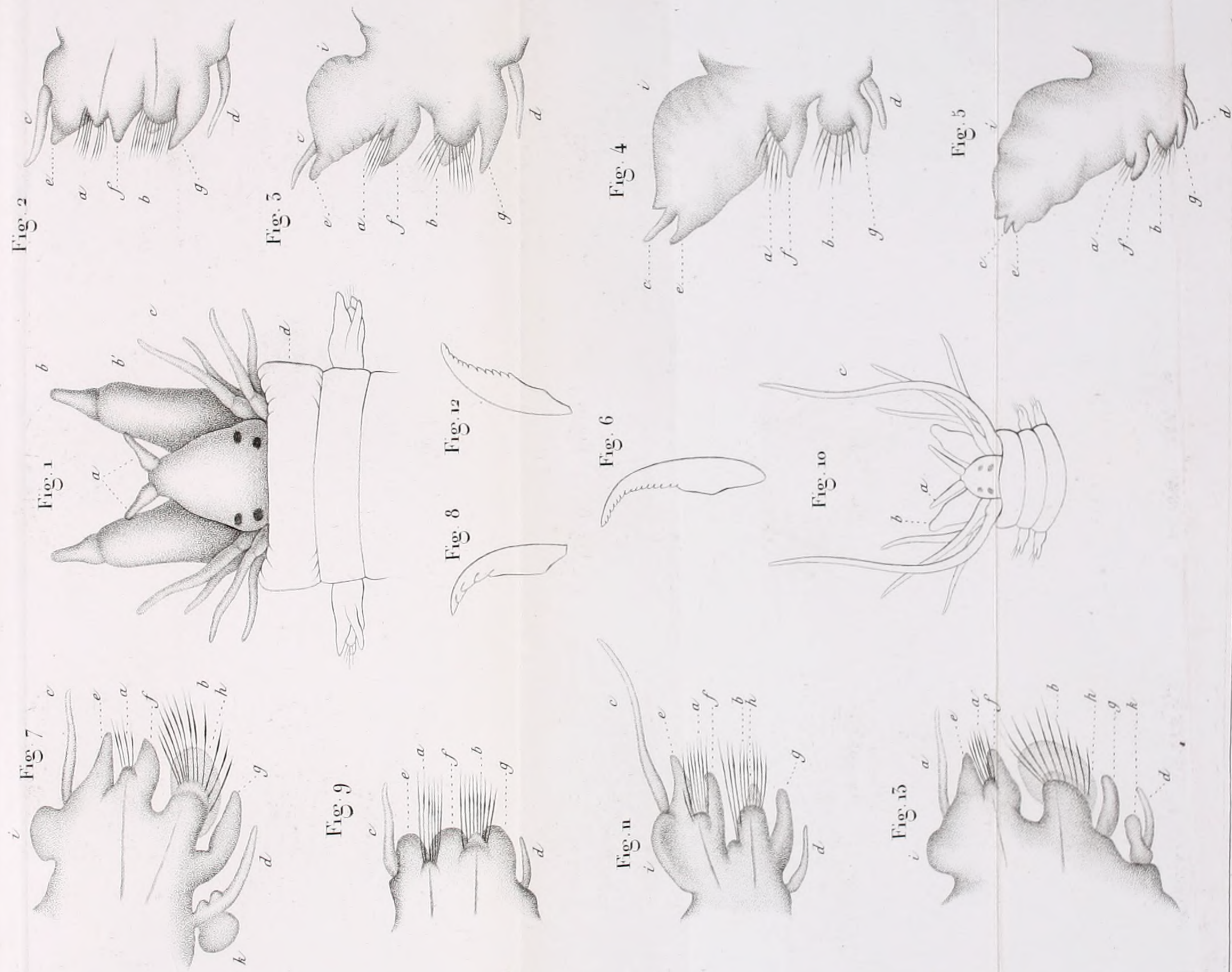


Fig. 1-6 NÉREÏDE de Marion Fig. 7 et 8 NÉREÏDE Lobulée.

Fig. 9-12 NÉREÏDE de Duméril Fig. 13 NÉREÏDE Podophyle.

H. M. E. del.

P. Darnévil dir. t.

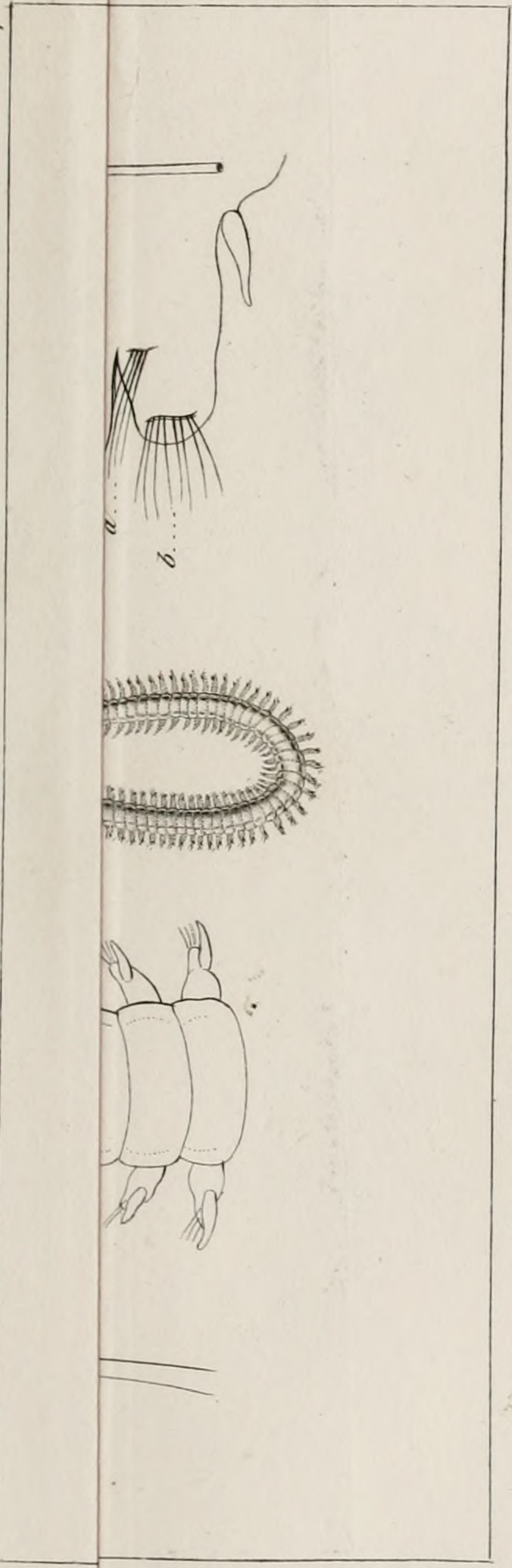


Fig. 1-5. SYLLIS Monilata Fig. 6-12 LYCASTIS Brevipalpe.

H. M. F., del.

P. Duménil dir^t

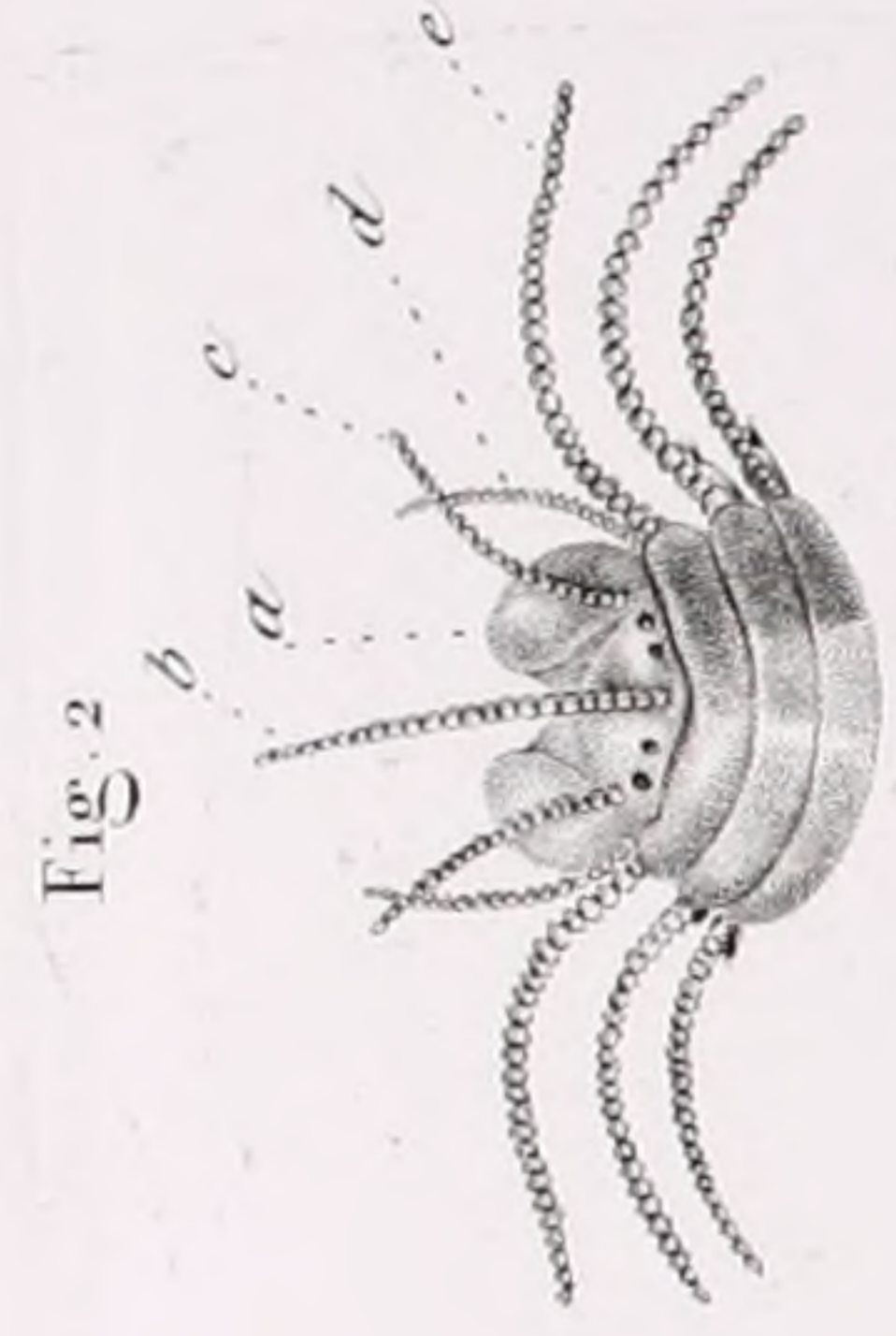


Fig. 2

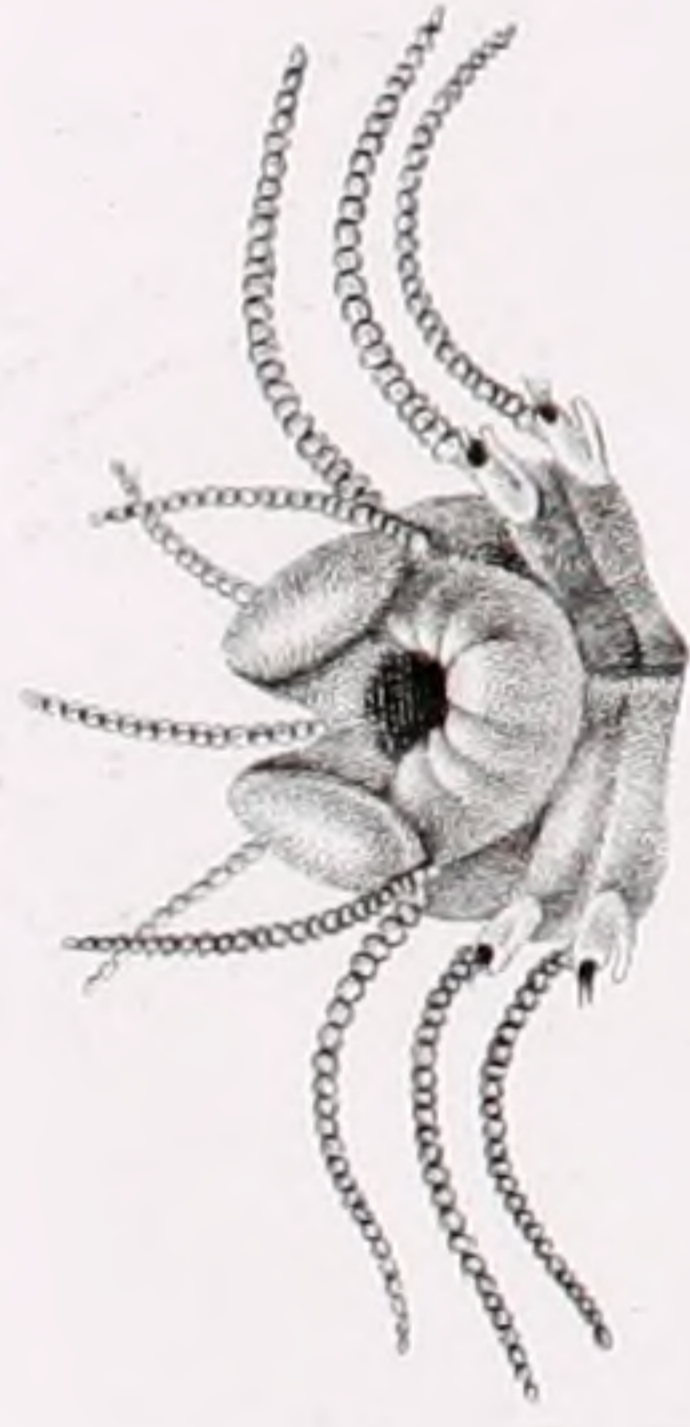


Fig. 3



Fig. 1.

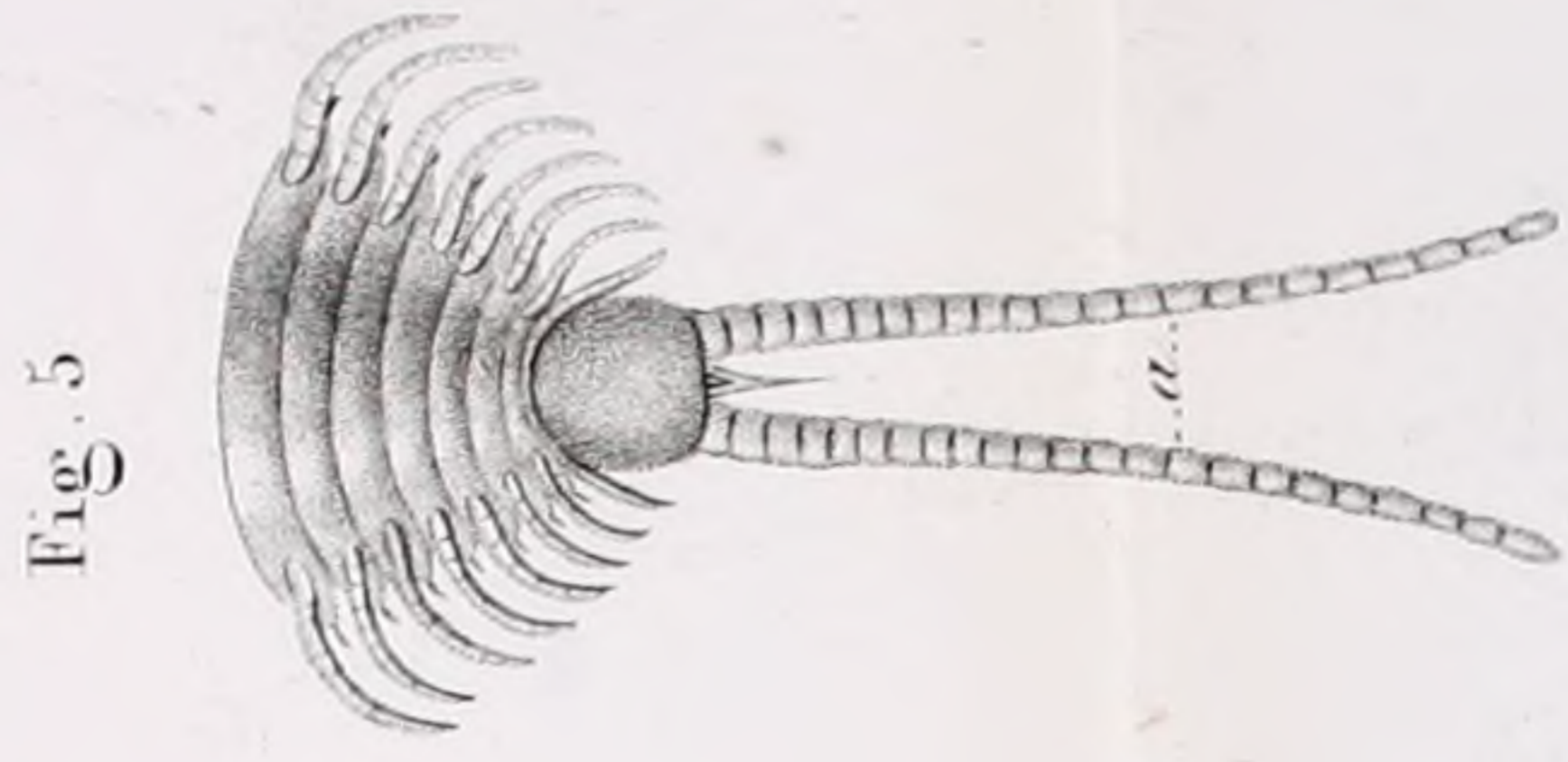


Fig. 5



Fig. 4



Fig. 6



Fig. 10

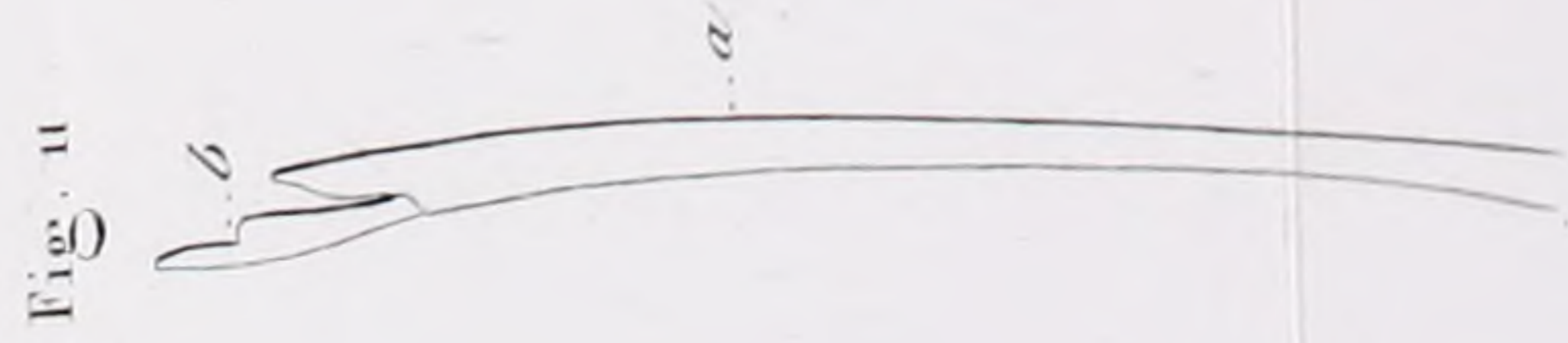


Fig. 11

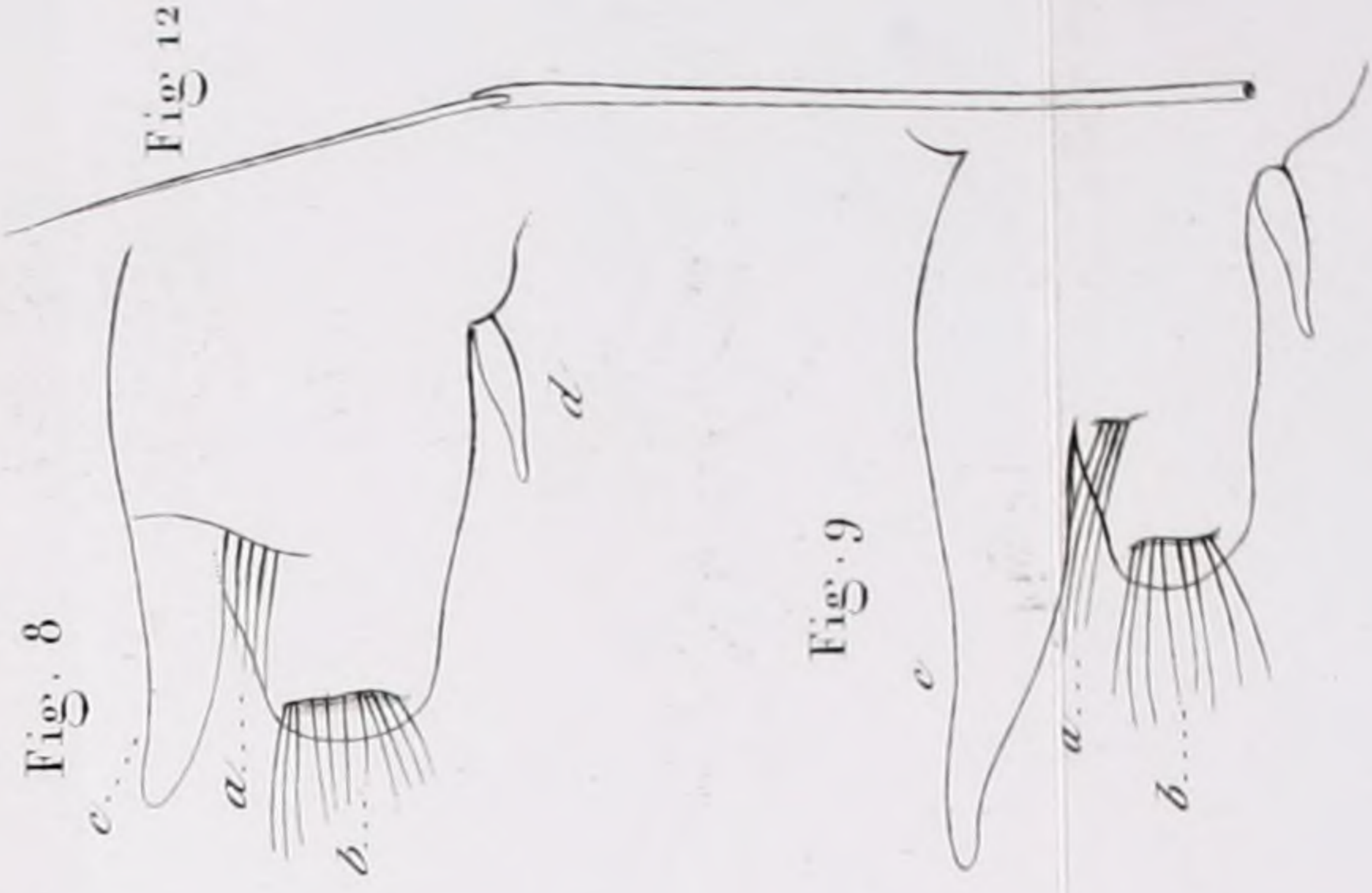


Fig. 8



Fig. 12

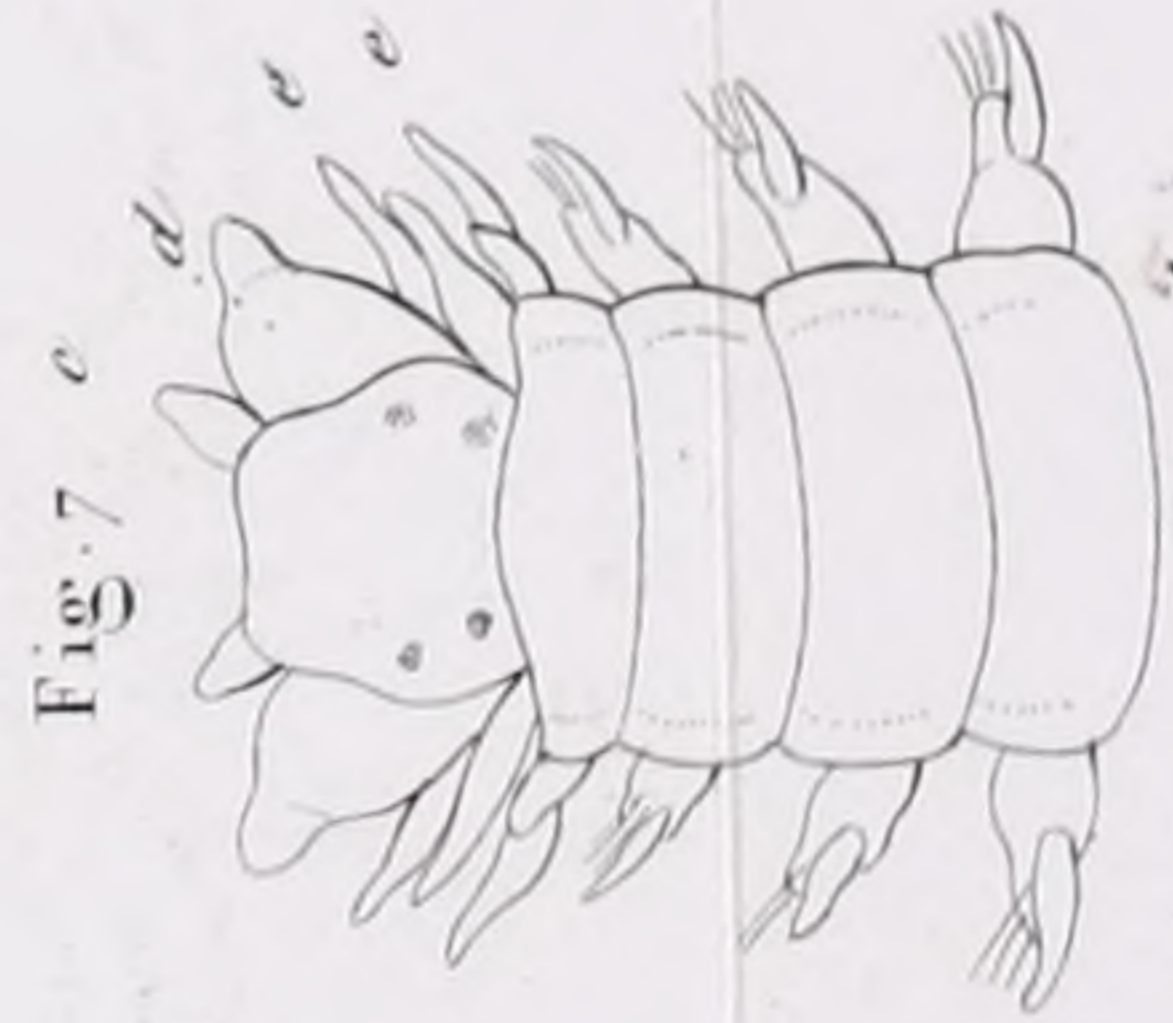


Fig. 7

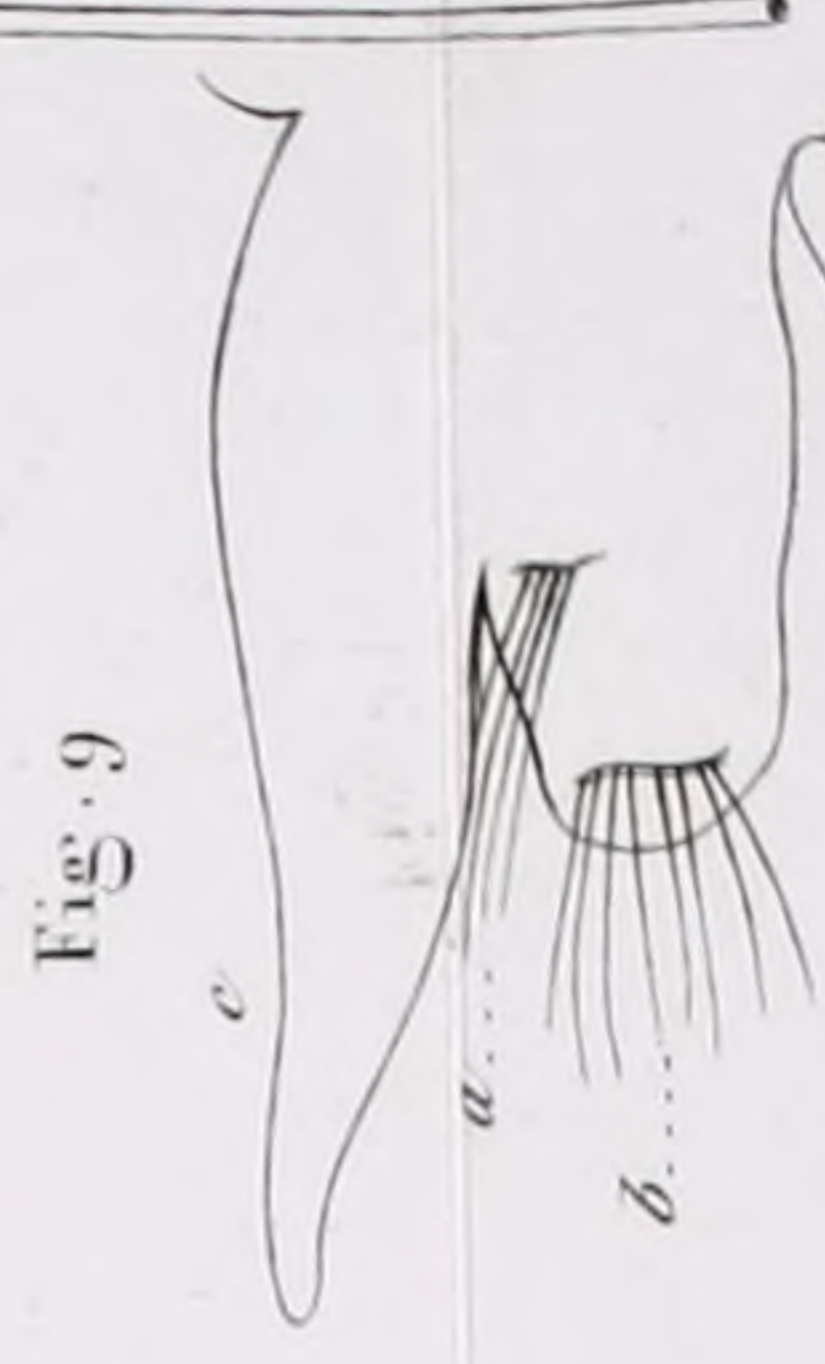


Fig. 9

Fig. 1-5. SYLLIS Monilaire Fig. 6-12 LYCASTIS Brevipalpe.

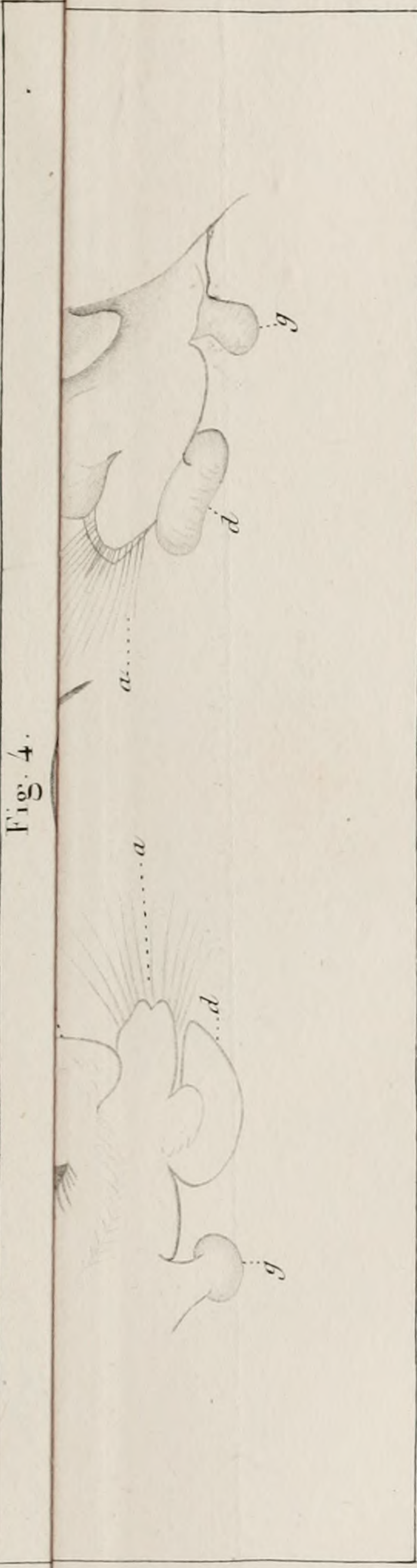


Fig. 1-3 HESIONE Eclatante Fig 4-5 HESIONE Panthérine

Fig. 6-11 ALCIOPE de Reynaud

H. M. E. del.

P. Duménil Dir. t

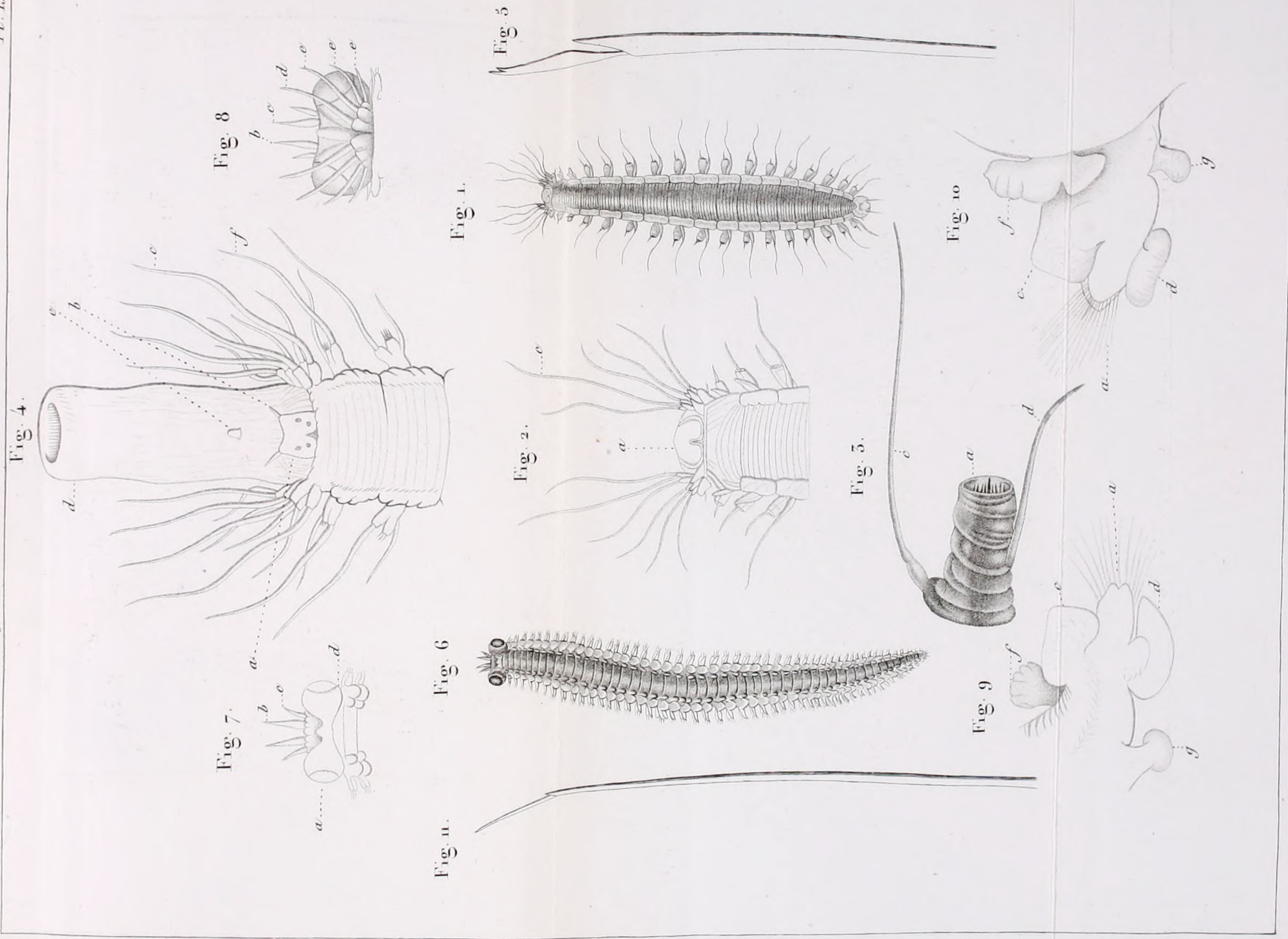


Fig. 1-5 HESIONE Eclatante Fig. 4-5 HESIONE Panthérine

Fig. 6-n ALCIOPE de Reynaud

H. M. E. del.

P. Duméril Del.

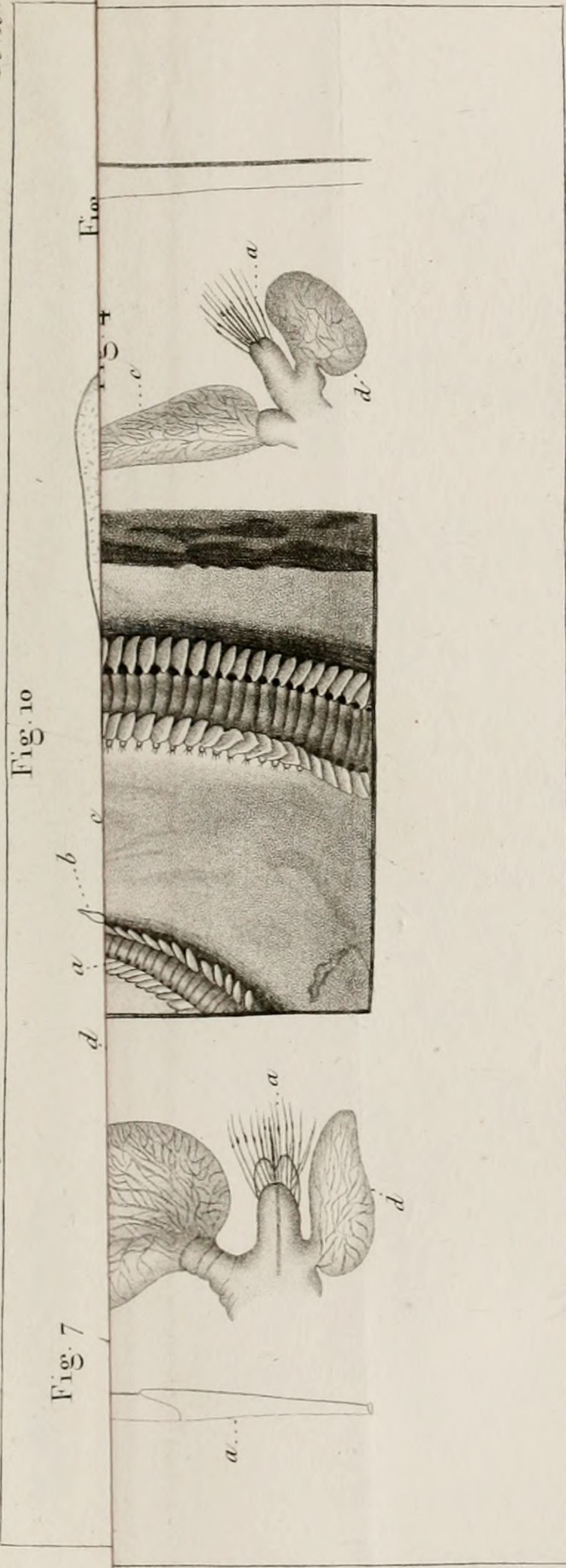


Fig. 1-8 PHYLLODOCE Lamelleuse Fig. 9-15 PHYLLODOCE Clavigère.

H.M.E. del.

P.Duméril Dir.^t

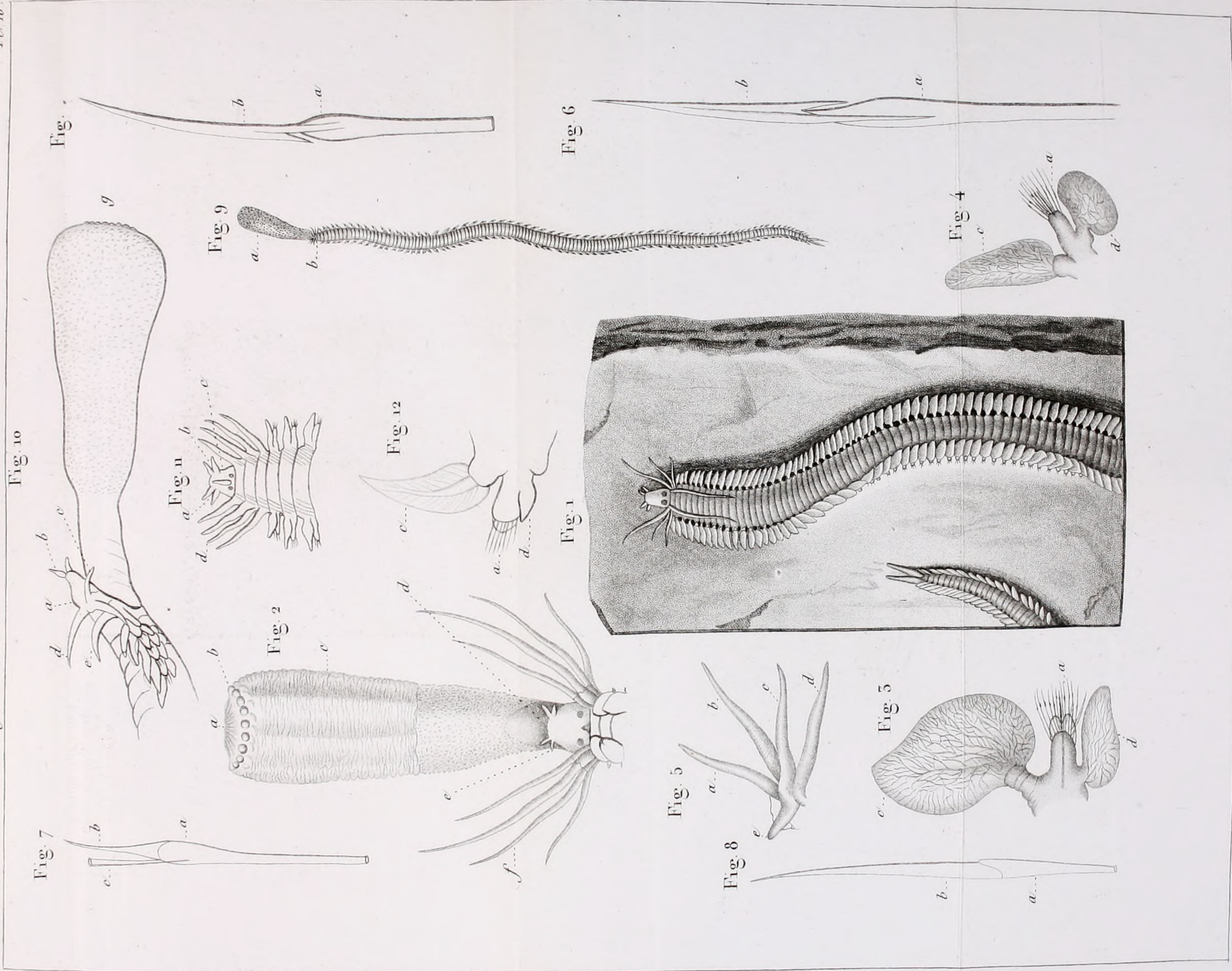


Fig. 1-8 PHYLLODOCE Lamelleuse Fig. 9-15 PHYLLODOCE Clavigère.

H.M.E. del.

P. Duméril Dir.

Fig. 1

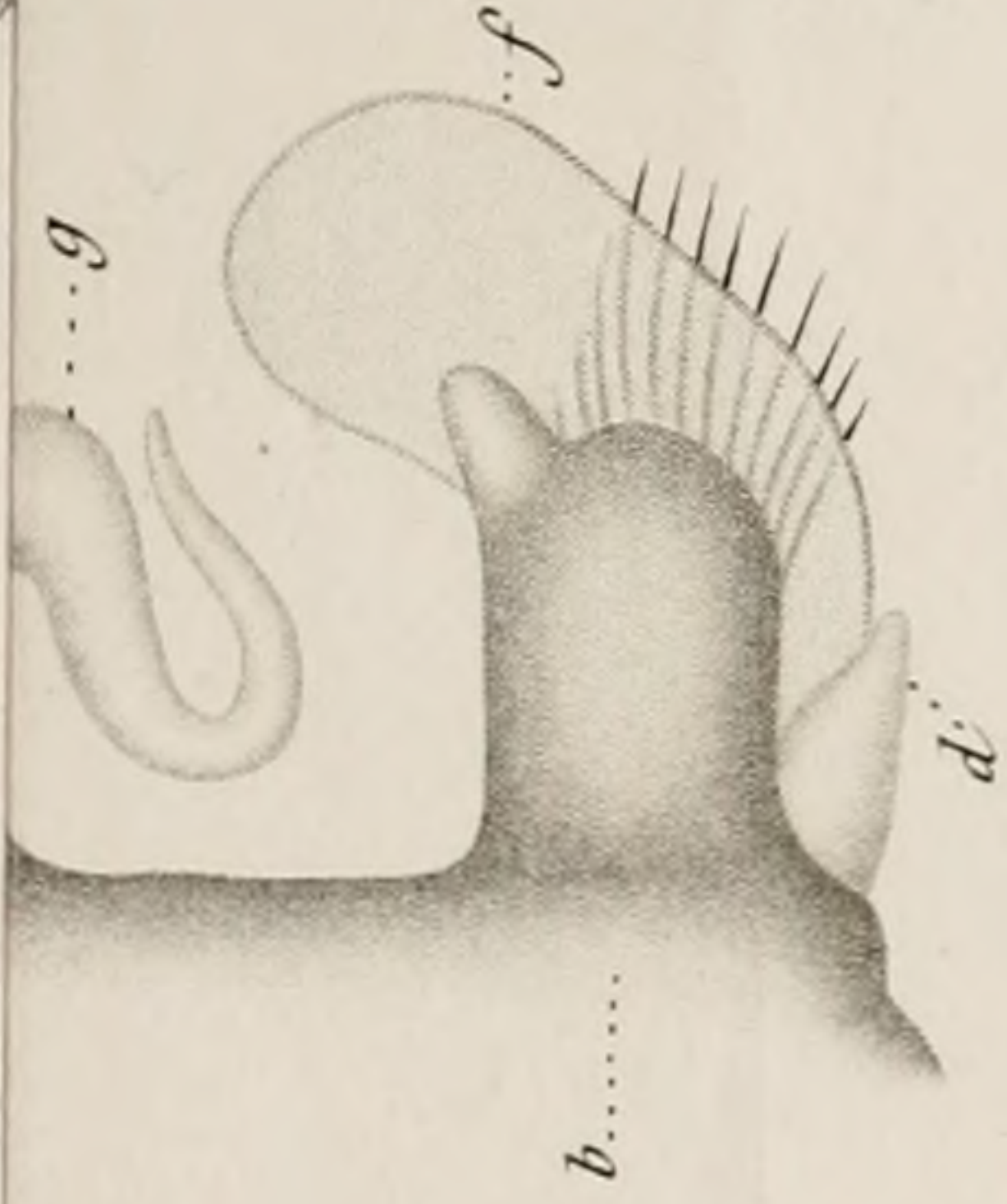


Fig. 7



Fig. 8



Fig. 6 NEPHTYS d'Homborg. Fig. 7 OPHELIE Bicornue.

H. M. E. del.

P. Duménil Dir.

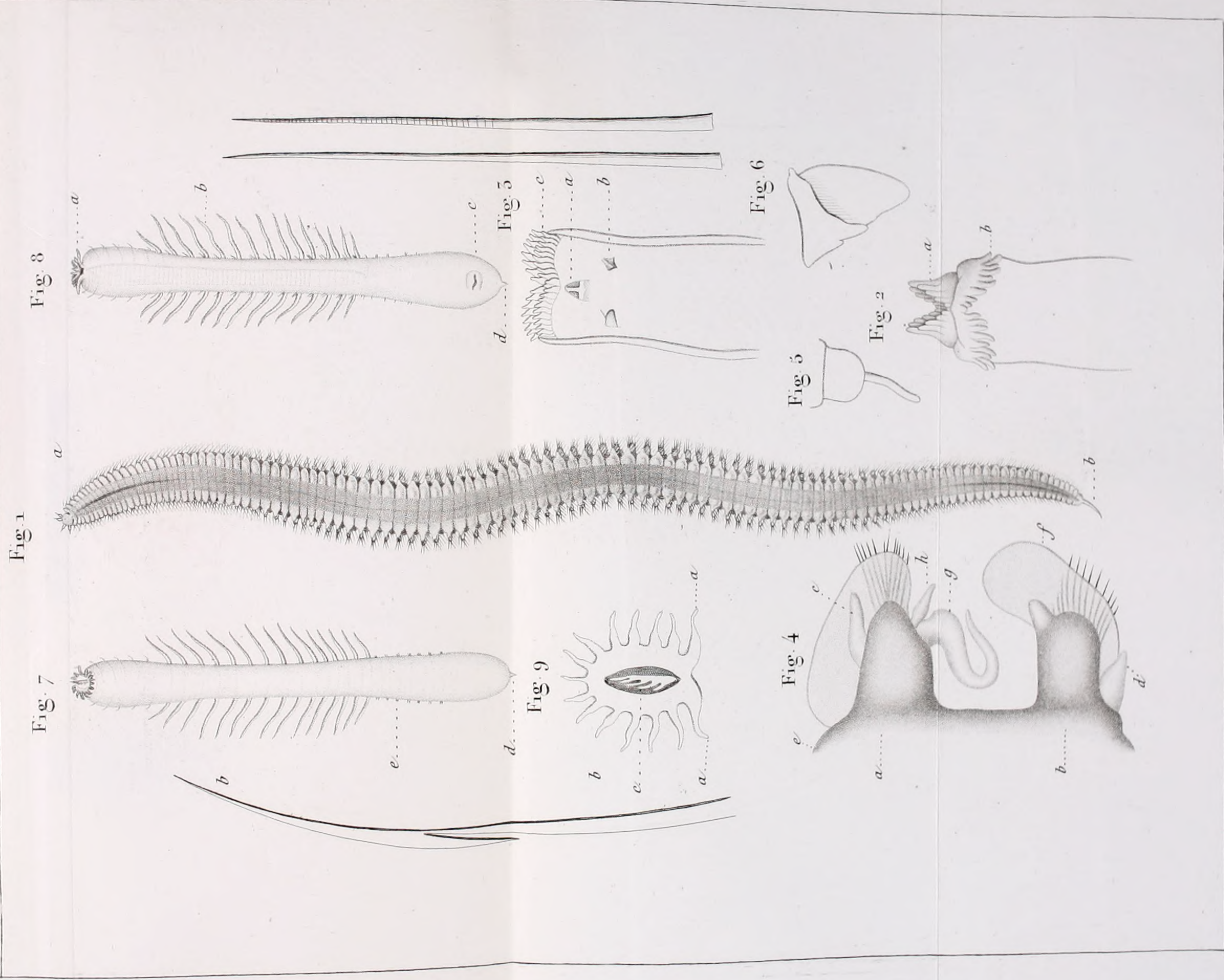


Fig. 1 NEPHTYS d'Homberg. Fig. 7 OPHELIE Bicornne.

H. M. E. del.

P. Dornénil Dir.

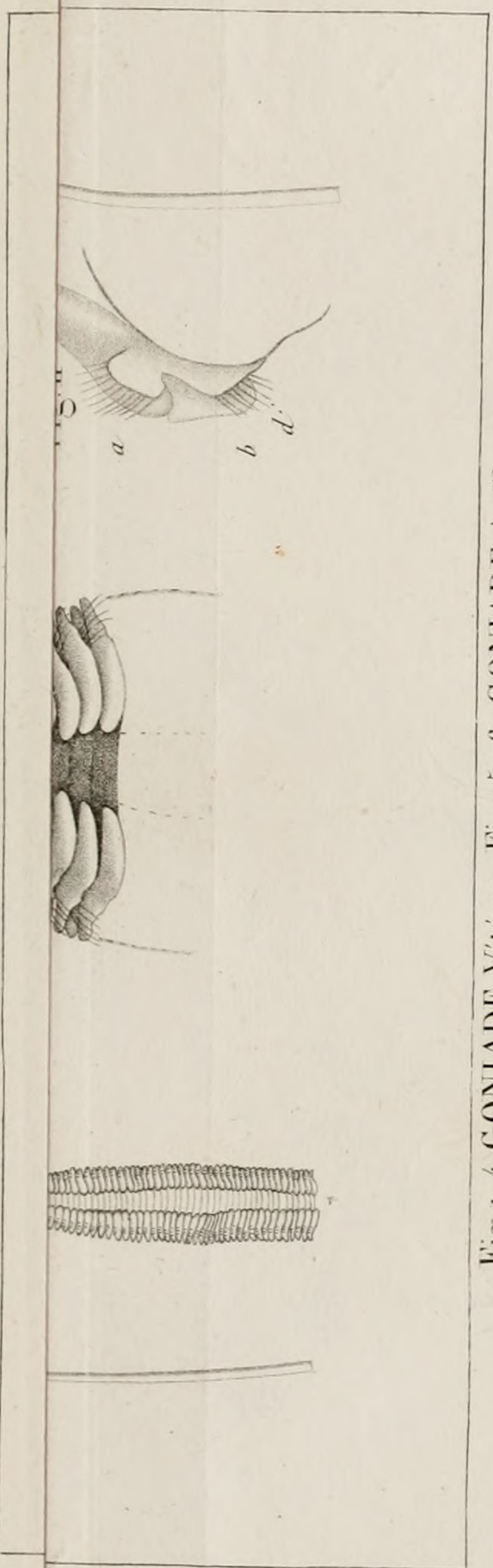


Fig. 1-4 GONIADE Vétéran. Fig. 5-6 GONIADE à Chevrons.

Fig. 9-13 AONIE Foliacée

E. M. F. del.

P. Dumenil Durv. vit

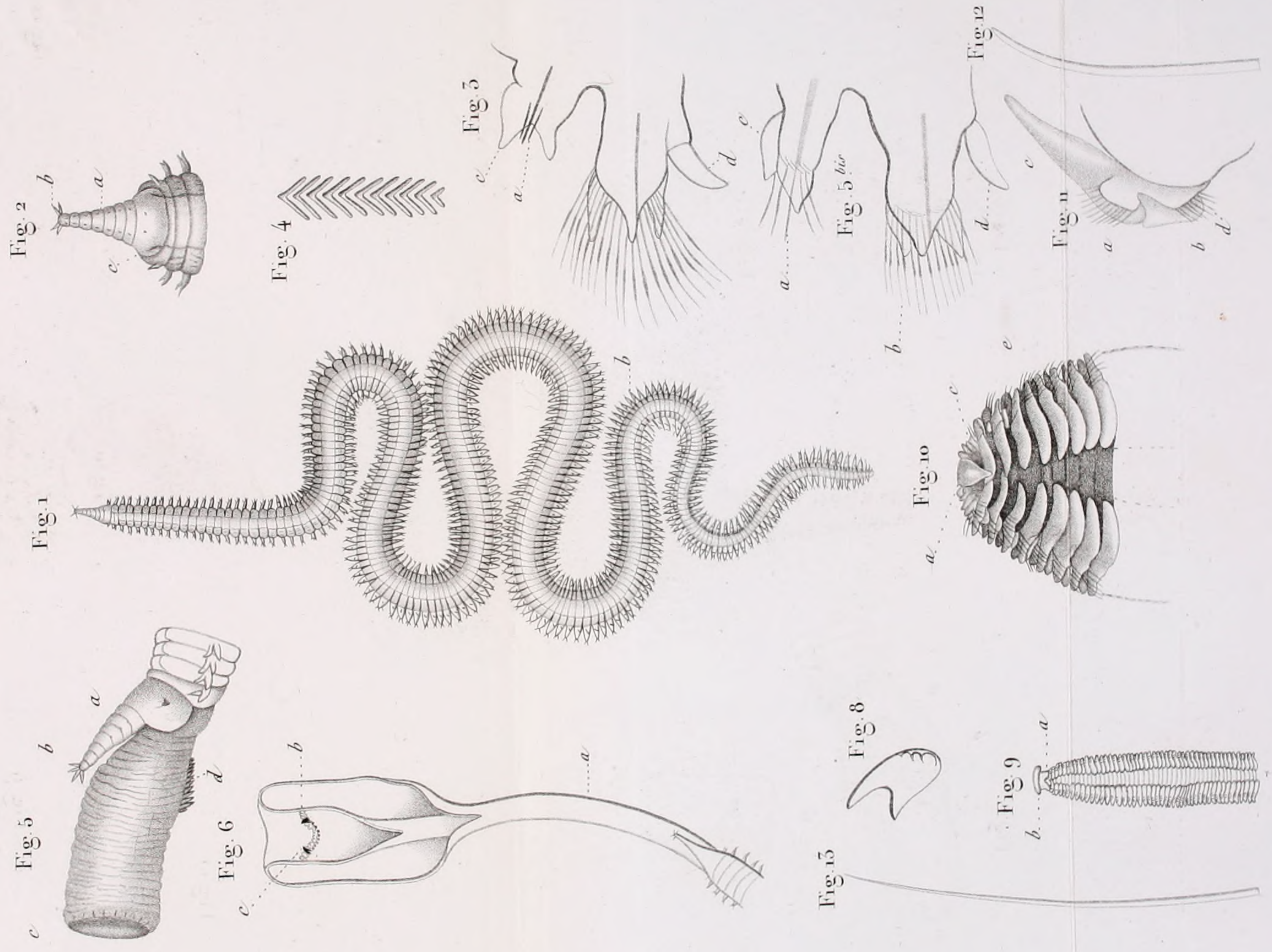


Fig. 1-4 GONIADE Vétéran. Fig. 5-6 GONIADE à Chevrons.

Fig. 9-13 AONIE Foliacée

